BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

Séries : **L - ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

SÉRIE L : coef. 4

SÉRIE ES : coef. 5

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

*Le candidat doit traiter **UN** des deux sujets de géographie de la première partie et **LE** sujet d'histoire de la deuxième partie*

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE

Composition

Le candidat traite l'un des deux sujets proposés.

Sujet 1 - Japon- Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

Sujet 2 - Le continent africain face au développement et à la mondialisation.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE

Étude critique de documents :

Sujet - Médias et opinion publique en France au moment de l'affaire Dreyfus.

Montrez que ces deux documents reflètent les fractures de l'opinion publique lors de l'affaire Dreyfus. Permettent-ils de comprendre les rapports entre médias et opinion publique ?

Document 1 : la Une du journal *L'Aurore* du 13 janvier 1898

ERNEST VAUGHAN

L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

ERNEST VAUGHAN

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty du Clam, d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables. [...]

J'accuse le général Billot [ministre de la Guerre du cabinet Méline, avril 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis...

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la Guerre, l'arche sainte, inattaquable. [...]

J'accuse enfin le premier conseil de guerre [celui de 1894, qui jugea Dreyfus] d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais point, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malfaisance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

Document 2 : caricature de Caran d'Ache, parue dans le *Figaro* le 14 février 1898

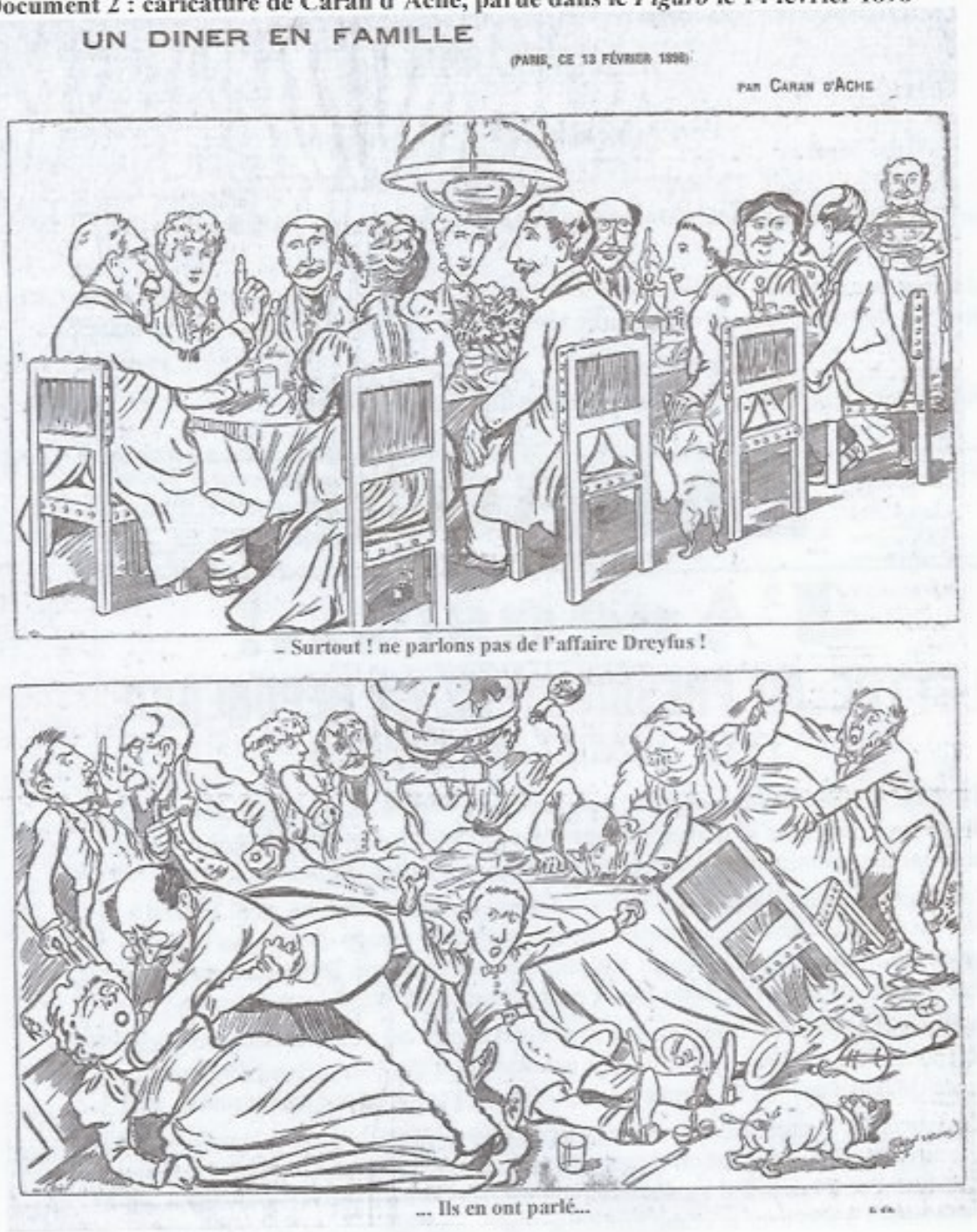

Caricature de Caran d'Ache, parue dans *Le Figaro* le 14 février 1898